CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION « 2 Agosto »

XXXIIIe ÉDITION BOLOGNE 2027
APPEL À CANDIDATURES

L'édition 2027 du Concours International de Composition « 2 Agosto » est ouverte. Le Concours est organisé par le Teatro Comunale di Bologna, sous le patronage et à l'initiative de l'Association des Familles des Victimes de l'Attentat de la Gare de Bologne du 2 août 1980 et du Comité de Solidarité avec les Victimes des Massacres.

1. Le Concours attribuera trois prix, répartis comme suit :

   Premier prix : 6 000 € ; deuxième prix : 3 000 € ; troisième prix : 2 000 €.

   Les partitions lauréates de chacun des prix seront exécutées sur la Piazza Maggiore à Bologne,
   le 2 août 2027, à l'occasion des manifestations en mémoire des victimes des massacres, et le concert sera diffusé en direct à la radio (Radiotre) et en différé à la télévision (Rai5).

2. Le Concours est ouvert aux compositeurs de toute nationalité nés après le 31 décembre 1992.

3. La XXXIIIe édition du Concours International de Composition « 2 Agosto » est consacrée à des partitions pour un soliste vocal (soprano, mezzo-soprano, contralto, ténor, baryton ou basse), chœur mixte (SATB) et orchestre (l'effectif maximum disponible est indiqué au point 6). Le texte à mettre en musique doit être exclusivement dans l'une des langues suivantes : italien, anglais, français, espagnol ou allemand.

4. Les candidats sont invités à tenir dûment compte du fait que l'exécution publique des œuvres lauréates sur la Piazza Maggiore à Bologne fait partie intégrante du Concours. Par conséquent, le Jury ne prendra pas en considération les partitions qui ne se prêtent pas à une exécution en plein air (même avec une amplification appropriée).

5. La durée des œuvres présentées ne doit pas dépasser 9 minutes.

Concorso Internazionale di Composizione 2 Agosto

Via Oberdan 24 - 40126 Bologna (Italia)

www.concorso2agosto.it -info@concorso2agosto.it

6. L'effectif orchestral maximum autorisé, sous peine d'exclusion du Concours, est le suivant : 2 flûtes (la 2e jouant également le piccolo), 2 hautbois (le 2e jouant également le cor anglais), 2 clarinettes (la 2e jouant également la clarinette basse), 2 bassons (le 2e jouant également le contrebasson), 4 cors, 3 trompettes, 2 trombones, trombone basse, tuba basse, 1 timbalier, 2 percussionnistes, harpe, cordes (10.8.6.4.2). Le chœur sera composé d'environ 50 choristes.

7. Les textes à mettre en musique peuvent relever du domaine public ou être protégés ; dans ce dernier cas, les candidats sont tenus d'obtenir les droits correspondants et d'en informer le Concours par une déclaration spécifique. En cas de doute quant à l'obtention des droits d'utilisation du texte par le candidat, l'œuvre sera automatiquement exclue du Concours. Le Concours ne pourra en aucun cas prendre en charge les frais ou les démarches d'obtention des autorisations relatives aux droits sur les textes nécessaires à l'exécution publique des œuvres.

8. Les partitions doivent être anonymes et ne comporter aucun élément permettant d'identifier leur auteur. Les partitions peuvent également avoir été éditées, mais les candidats doivent alors supprimer toute indication éditoriale.

9. Les partitions ne doivent jamais avoir été exécutées auparavant. À cet effet, chaque candidat doit joindre une déclaration personnelle confirmant qu'aucune exécution n'a eu lieu.

10. Bien qu'il soit permis de présenter au Concours une partition sans enregistrement audio, les candidats sont vivement encouragés à envoyer également une interprétation numérique de l'œuvre au format audio (fichiers .mp3 ou .wav), réalisée à l'aide de sons de synthèse ou échantillonnés ; ils aideront ainsi le jury à formuler un jugement plus éclairé.

11. Pour toute question ou tout besoin particulier, les candidats peuvent contacter le Secrétariat du Concours en écrivant à info@concorso2agosto.it

12. L'envoi des partitions et la participation au Concours ne donnent lieu à aucuns frais d'inscription.

13. Les partitions doivent être envoyées, selon la procédure en ligne suivante :
sur le site www.concorso2agosto.it, dans la rubrique EDITION 2027, le candidat saisira ses données personnelles et enverra ses fichiers au moyen du formulaire d'inscription SUBSCRIBE.
Dans la rubrique EDITION 2027, le candidat trouvera toutes les informations détaillées concernant les démarches nécessaires à sa participation au Concours.

Concorso Internazionale di Composizione 2 Agosto

Via Oberdan 24 - 40126 Bologna (Italia)

www.concorso2agosto.it -info@concorso2agosto.it

14. La date limite des inscriptions en ligne est fixée au **31 mai 2027 à 24 h 00 GMT**.

15. La composition du Jury sera publiée sur le site du Concours.

16. La décision du Jury est sans appel.

17. Dans les 7 jours suivant la proclamation des résultats, les auteurs des partitions lauréates seront tenus de faire parvenir au Concours également une version pour voix et piano (dite « chant-piano » ou « Piano Vocal Score »), afin que le chœur et les solistes puissent commencer les répétitions. Dans les 15 jours suivant la proclamation des résultats, les auteurs des partitions lauréates seront également tenus de faire parvenir au Concours les parties orchestrales nécessaires à l'exécution.

18. Les lauréats s'engagent à fournir les renseignements nécessaires à la remise et au versement du prix, à savoir : a) un code fiscal italien valide ; b) s'ils disposent d'un numéro de TVA, ce numéro et le régime fiscal applicable ; c) les coordonnées IBAN et SWIFT d'un compte bancaire personnel ; d) une pièce d'identité en règle (ou, pour les ressortissants de pays hors UE, un passeport muni d'un visa d'entrée en Italie et un titre de séjour en cours de validité).

Le présent appel à candidatures ne relève pas des concours et opérations promotionnelles avec attribution de prix au sens de l'article 6, alinéa 1, du décret du Président de la République italienne n° 430/2001. Conformément à la résolution n° 8/1251 du 28/10/1976 de la Direction générale des impôts, le prix ne sera pas soumis à une retenue à la source. Il incombe donc au lauréat d'inclure la valeur du prix dans les revenus à déclarer dans sa déclaration annuelle de revenus aux fins de l'imposition fiscale.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au Secrétariat du Concours International de Composition :

info@concorso2agosto.it
Site web : **www.concorso2agosto.it**